

« tables pour les greffiers et contrôleurs qui devaient tenir  
« registre des billets tirés. Les caisses des billets, des noms  
« et des lots furent posées aux deux bouts de la grande  
« table, à côté des vérificateurs et proclamateurs des bil-  
« lets, tant des noms que des lots, et tout autour de la  
« salle, des loges avec des bancs pour toutes les personnes  
« de distinction qui voudraient s'y trouver. Le parterre  
« était ouvert à tous venants. »

« Après cette disposition, on prit douze enfants de la  
« Charité, dont chaque jour de la loterie on en prenait  
« deux au sort pour tirer les billets, l'un de la boîte des  
« noms et l'autre de celle des lots. Les enfants se tenaient  
« droits à la vue de tous les assistants entre la boîte et le  
« vérificateur de chaque côté..... »

« Après que tous les billets eurent été tirés, on les con-  
« trôla de nouveau avec les billets enfilés de part et  
« d'autre et les registres des quatre greffiers, pour vérifier  
« toutes choses dans une parfaite équité, que l'on ne peut  
« pas assez louer, non plus que l'assiduité et le travail  
« infatigable des administrateurs, qui pour donner des  
« soins aux pauvres ont donné des soins à cette affaire,  
« que Dieu seul peut récompenser, puisqu'ils ne se sont  
« proposé en tout cela que la pure pratique de la charité ;  
« ce qui fit déterminer dans le bureau qu'aucun d'eux ne  
« pourrait mettre dans ces loteries, afin qu'il ne semblât  
« pas que l'espérance d'un gain les y eût pu enga-  
« ger. »

Ces loteries dont le P. Menestrier fait l'histoire avaient un but véritablement charitable, et par conséquent honorable ; cependant le célèbre jésuite en fait un peu trop l'éloge ; car parmi les gens qui prenaient des billets, il en était certainement quelques-uns qui agissaient par ambition et dont l'état de fortune n'aurait pas dû leur per-